ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Catherine GENISSON
Députée du Pas-de-Calais
Vice-Présidente de la Commission des Affaires Sociales

Paris, le 26 avril 2010

Réf: CG/EVR/04/10/867

M. Luc CHATEL
Ministre de l'Education Nationale
110, rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre, Cher Monsieur,

J'ai été saisie par des responsables syndicaux de leurs très grandes inquiétudes liées à la situations des contractuels dans la fonction publique et en particulier au sein de l'éducation nationale.

En effet, alors même que le Président de la République a récemment déclaré que *« la situation des contractuels de la fonction publique était profondément anormale »* et s'être dit *« prêt à envisager la titularisation progressive des contractuels pour ne pas les laisser dans une situation de précarité »*, force est malheureusement de constater qu'aucun plan de titularisation n'a été mis en place depuis la loi Sapin du 14 décembre 2000.

Or, entre 20 000 et 25 000 enseignants, CPE, Co-psy non titulaires sont actuellement employés dans le second degré dans l'enseignement général et professionnel. La majorité de ces non titulaires sont maintenus dans la précarité depuis de nombreuses années en raison de la baisse drastiques de postes aux concours internes.

Le Médiateur de la République est d'ailleurs intervenu auprès de vous à l'automne 2008 pour réclamer, entre autres, l'arrêt du recours à la vacation. Or, le phénomène perdure et les conditions de travail et de vie des intéressés se dégradent de plus en plus.

Selon mes interlocuteurs, la préparation de la rentrée 2010 dans les établissements scolaires laisse augurer d'ors et déjà une amplification du recours à la vacation.

Je souhaiterais connaître les mesures que vous entendez mettre en place pour

101, rue de l'Université 75007 Paris-Tel: 01 40 63 73 41- Fax: 01 40 63 79 03- cgenisson@assemblee-nationale.fr